

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1014 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BENABDIA Abdellkader 1014
 Date de naissance :
 Adresse : 41 Rue F. Fibedemour
 Ecaulfa C ASAR/AN CA
 Tél. : 06 68 74 40 52 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11 AVR. 2023

Nom et prénom du malade : BENABDIA Abdell Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Thrombose de la moelle i Parkin

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10/07/23

Signature de l'adhérent(e) : A

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 AVR. 2023			300,4	 Dr. A.F. EL KHALIL 4 EUROLOGUE Residence Les Fleurs 59, Bd. Zerkouni - Casa

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE D'EUROLOGUE 092050293	11/04/23	T. 58,30

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

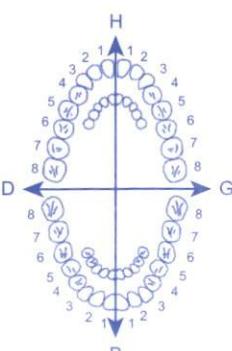
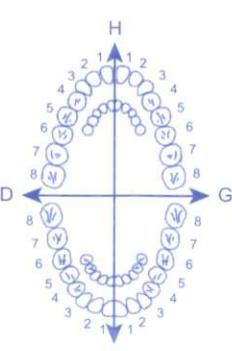
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 D 00000000 35533411	G	21433552 00000000 00000000 11433553
	B			
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. EL KHALIDY A. FARID
NEUROLOGUE

Ancien Maitre Assistant
au CHU Ibn Rochd - Casablanca

" Résidence les Fleurs "
 59. Bd. Zerkouni - CASABLANCA

Tél. { 05 22 20 19 63
 { 05 22 27 91 37

الدكتور الخالدي احمد فريد

اختصاصي في أمراض الجهاز العصبي والعضلات

أستاذ مساعد سابق بالمركز الصحي الجامعي

ابن رشد بالبيضاء

«إقامة الزهور»

59 . شارع الزرقطونى - الدار البيضاء

الهاتف { 05 22 20 19 63
05 22 27 91 37

Casablanca, le : 11 AVR. 2023

11 AVR. 2023

LOT 230358
EXP 02/2026
FPV 98.30DH

Q: Bernard

~~9830~~

Athyrium

② Tenuto !)

1/2 per
on the box

\angle 983°

to our son



REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée
ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

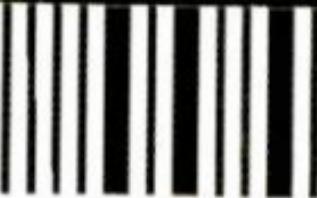
01.2025

LT8H

PC 93400937922371

SN 12907783096189





REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée
ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

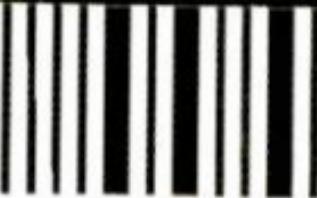
01.2025

LT8H

PC 93400937922371

SN 12907783096189





REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée
ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

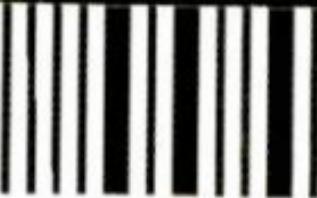
01.2025

LT8H

PC 93400937922371

SN 12907783096189





REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée
ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

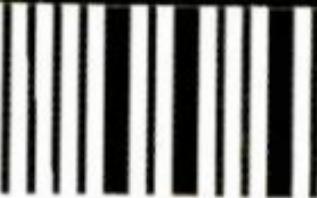
01.2025

LT8H

PC 93400937922371

SN 12907783096189





REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée
ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

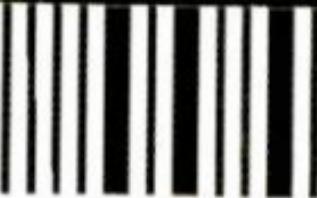
01.2025

LT8H

PC 93400937922371

SN 12907783096189





REQUIP LP 8 mg

Comprimé à libération prolongée
ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

8 mg

EXP/Lot

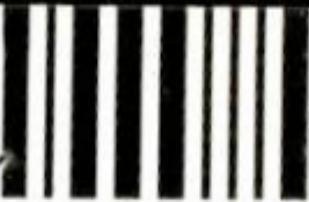
01.2025

LT8H

PC 93400937922371

SN 12907783096189





REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

4 mg

EXP/Lot

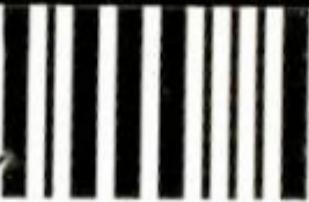
03.2025

4R5H

PC 03400937922142

SN 13728492105967





REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

4 mg

EXP/Lot

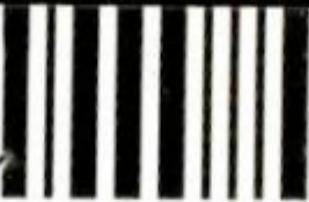
03.2025

4R5H

PC 03400937922142

SN 13728492105967





REQUIP LP 4 mg

Comprimé à libération prolongée

Ropinirole

28 comprimés à
libération prolongée.

4 mg

EXP/Lot

03.2025

4R5H

PC 03400937922142

SN 13728492105967



PARKINANE LP 2 mg, gélule à libération prolongée PARKINANE LP 5 mg, gélule à libération prolongée

Chlorhydrate de trihexyphénidyle

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations

Parkinane® LP 2 mg

NTIN: 03400931747178
SN: 9E5XN9EH8PN
Lot: 377
EXP: 05/2023



a relire.
édecin ou votre pharmacien.
rit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être
tiques aux vôtres.
parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique
tionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

ngée et dans quels cas est-il utilisé?
ndre PARKINANE LP, gélule à libération prolongée?

prolongée?

1. QU'EST-CE QUE PARKINANE LP, gélule à libération prolongée ET DANS QUELS CAS EST- IL UTILISÉ?

Classe pharmacothérapeutique: Antiparkinsonien anticholinergique - code ATC: N04AA01.

Ce médicament est utilisé pour le traitement de la maladie de Parkinson et pour les syndromes parkinsoniens induits par les neuroleptiques.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PARKINANE LP, gélule à libération prolongée?

Ne prenez jamais PARKINANE LP, gélule à libération prolongée:

- Si vous êtes allergique au trihexyphénidyle ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6, (laryngospasme /augmentation de la pression à l'intérieur de l'œil),
urine d'origine prostatique ou autre),
ar le traitement,
cains sucrés, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Parkinane® LP 2 mg

NTIN: 03400931747178
SN: AFD58D9P3DE
Lot: 377
EXP: 05/2023



prendre PARKINANE LP, gélule à libération prolongée.
kinsoniens présentant une détérioration intellectuelle.
vent être diminuées ou le traitement arrêté provisoirement.
patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption-isomaltase (maladies héréditaires rares).

ire.

ation prolongée

avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament afin d'éviter
notamment avec les médicaments atropiniques, les médicaments morphini-

pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre méde-

G.....

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse. Si vous découvrez que vous êtes enceinte, consultez votre
médecin, lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre le traitement.

Allaitement

En l'absence d'étude chez la femme allaitante, l'allaitement est déconseillé en cas de traitement par ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

L'attention des conducteurs de véhicules et des utilisateurs de machines est attirée sur la possibilité de troubles de la vision, lors de
l'utilisation de ce médicament. Dans ce cas, vous ne devez pas conduire de véhicules ou d'engins mécaniques.

PARKINANE LP, gélule à libération prolongée contient du saccharose

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucre, contactez-le avant de prendre ce médicament.

3. COMMENT PRENDRE PARKINANE LP, gélule à libération prolongée?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou
pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

La posologie est variable et doit être adaptée à l'intensité des troubles ainsi qu'à la susceptibilité individuelle de chaque patient.

Mode d'administration

Voie orale.

Avaler les gélules avec un verre d'eau.

Fréquence d'administration

La dose quotidienne peut être administrée en une seule prise.

Dr. EL KHALIDY A. FARID
NEUROLOGUE

Ancien Maitre Assistant
au CHU Ibn Rochd - Casablanca

" Résidence les Fleurs "
59. Bd. Zerkouni - CASABLANCA

Tél. { 05 22 20 19 63
05 22 27 91 37

الدكتور الخالدي احمد فريد

اختصاصي في امراض الجهاز العصبي والعضلات

أستاذ مساعد سابق بالمركز الصحي الجامعي
ابن رشد بالبيضاء

«إقامة الزهور»

شارع الزرقطوني - الدار البيضاء 59

الهاتف { 05 22 20 19 63
05 22 27 91 37

Casablanca, le : 11 AVR. 2023

①: Bourassa Farid

① Madopar 125
1 pc x 51,

② Reglip 12.5 mg

2 pc - 1 pc

to be 3 now

Dr. A. F. EL KHALIDY
NEUROLOGUE
Residence les Fleurs
59, Bd. Zerkouni - Casablanca

PHARMACIE DE LA LIBERTE
 LOUATI
 60 Avenue Henri Barbusse
 91270 VIGNEUX SUR SEINE
 FRANCE
 Tel: 0169030059
 N° SIRET: 83151687700014
 Code NAF: 4773Z - FR91831516877

Page 1 / 1

FACTURE

N°7538/421743

Du 28/06/2023

Date de l'échéance 29/06/2023

BENAISSE Fadma
 71 AVENUE DE LA TOURELLE
 91270 VIGNEUX SUR SEINE

Prescripteur : MEDECIN Etranger

N° AM : 000000000

Opérateur: FREDERIQUE S

Désignation Code produit	Prest.	Taux Remb.	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant Total HT
REQUIP LP 8MG CPR 28 3400937922371 N° Ordonnancier : 561363	PH7	0	6	24,035	2,10%	144,21
PARKINANE RET 2MG GELU 50 3400931747178 N° Ordonnancier : 561364	PH7	0	2	2,468	2,10%	4,94
REQUIP LP 4MG CPR 28 3400937922142 N° Ordonnancier : 561365	PH7	0	3	12,752	2,10%	38,26
MODOPAR 125MG FL GELULE 60 C2 3400930066560 N° Ordonnancier : 561366	PH7	0	5	6,082	2,10%	30,41
Honor. dispens. HDR	HDR	0	1	0,500	2,10%	0,50

Montant HT	Taux TVA (*)	Montant TVA	Montant TTC
218,32	2,1% (4)	4,59	222,90
Total HT			Total TTC
218,32			222,90

Part AMO	0,00
Part AMC	0,00
Part Client	222,90

Reste dû	222,90
-----------------	--------

Montants exprimés en Euro

Membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale, acceptant à ce titre les règlements par chèques libellés à son nom

(u) indique les quantités unitaires

(*) Les codes TVA: code 4: taux 2.1

(NF525) 104//1/FACTURATION/FACTURE/EFMU/N/ZBRZ/N/EJQE/2.14.1.3.R18-157/0/B525/0370-1/52978



PC: (01) 0340093C066560
SN: (21) 10041017444931
EXP 07 2025
Lot (10) M2673M1

Modopar® 125 gélule Lévodopa / Bensérazide

(100 mg / 25 mg)

Voie orale



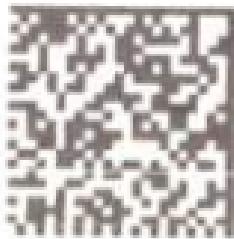
PC: (01) 0340093C066560
SN: (21) 10041017444931
EXP 07 2025
Lot (10) M2673M1

Modopar® 125 gélule

Lévodopa /
Bensérazide

(100 mg / 25 mg)

Voie orale



PC: (01) 0340093C066560
SN: (21) 10041017444931
EXP 07 2025
Lot (10) M2673M1

Modopar® 125 gélule

Lévodopa /
Bensérazide

(100 mg / 25 mg)

Voie orale



PC: (01) 0340093C066560
SN: (21) 10041017444931
EXP 07 2025
Lot (10) M2673M1

Modopar® 125 gélule

Lévodopa /
Bensérazide

(100 mg / 25 mg)

Voie orale



PC: (01) 0340093C066560
SN: (21) 10041017444931
EXP 07 2025
Lot (10) M2673M1

Modopar® 125 gélule

Lévodopa /
Bensérazide

(100 mg / 25 mg)

Voie orale